

MISSION MONDE DU TRAVAIL

PERCEPTIONS ET RÉALITÉ DU MONDE DU TRAVAIL:
VÉRIFIER SES PERCEPTIONS PAR RAPPORT À LA RÉALITÉ ET AUX EXIGENCES DU MONDE DU TRAVAIL

Activité pédagogique COSP
Phase 1
Contenu en orientation scolaire et professionnelle (COSP)



Guide de la personne enseignante

Activité pédagogique COSP
Phase 1
Contenu en orientation scolaire et professionnelle (COSP)



MISSION MONDE DU TRAVAIL

PERCEPTIONS ET RÉALITÉ DU MONDE DU TRAVAIL:
VÉRIFIER SES PERCEPTIONS PAR RAPPORT À LA RÉALITÉ ET AUX EXIGENCES DU MONDE DU TRAVAIL



CONTENU EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (COSP) :

Thème du COSP : PERCEPTIONS ET RÉALITÉ DU MONDE DU TRAVAIL

Résultat attendu : vérifier ses perceptions par rapport à la réalité et aux exigences du monde du travail.

La stratégie d'apprentissage « vérifier »* :

*Vérifier permet de s'assurer de la qualité ou de la cohérence des informations ou des connaissances à l'aide de critères ou d'exigences externes. Vérifier se fait à partir d'informations auxquelles un critère s'applique. Par exemple, je vérifie une perception au sujet de la réalité et des exigences du monde du travail.

En expliquant l'importance d'utiliser cette stratégie d'apprentissage, l'enseignant permet à l'élève de se l'approprier et de pouvoir la réinvestir. L'élève pourra, en vérifiant ses perceptions à l'aide de sources fiables, apprendre à faire des choix fondés sur des informations qui représentent davantage la réalité et l'aider à mieux développer son jugement.

L'axe de connaissance : Connaissance du monde du travail.

CE CONTENU PERMETTRA À L'ÉLÈVE :

- de découvrir la réalité et les exigences du monde du travail et de prendre conscience de ses perceptions ;
- d'apprendre l'importance de vérifier ses perceptions en s'appuyant sur des faits ;
- de développer une perception plus juste du monde du travail.

POURQUOI CE CONTENU :

Ce COSP apprend à l'élève à vérifier ses perceptions par rapport à la réalité et aux exigences du monde du travail afin de l'aider à anticiper l'ébauche d'un projet d'avenir (personnel, professionnel ou citoyen).

Ce COSP peut être infusé ou non. Toutefois, il peut s'avérer une belle introduction à la situation d'apprentissage « Mission forêt et du monde du travail : la science et les mathématiques dans une forêt en changement » développée pour le programme de sciences (ATS ou ST) et/ou de mathématique (CST-TS-SN) de 4e secondaire en préparation à l'épreuve unique du ministère de l'Éducation.

*Vérifier : s'assurer de la qualité ou de la cohérence des informations ou des connaissances produites en fonction de critères ou d'exigences externes.

Perception au sujet du thème : Normes du travail

- L'employeur peut me congédier si je fume ou vapote sur les lieux de travail dans un endroit interdit.
- L'employeur ne peut pas me congédier si je fume ou vapote sur les lieux de travail dans un endroit interdit.

<https://bit.ly/3QntRBM>

- L'employeur doit me payer mon uniforme de travail.
- L'employeur n'a pas à me payer mon uniforme de travail.

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/jeunes/zone/blog/luniforme-travail-gratuit-pas>

- J'ai droit à des vacances si je travaille à temps partiel.
- Je n'ai pas droit à des vacances si je travaille à temps partiel.

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/conditions-travail/conges/vacances-annuelles>

<https://educaloi.qc.ca/capsules/les-vacances-annuelles/>

- Un patron a le droit de me payer moins que le salaire minimum.
- Un patron n'a pas le droit de me payer moins que le salaire minimum.

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/jeunes/zone/blog/salaire-minimum-cest-un-minimum>

<https://educaloi.qc.ca/capsules/le-salaire-minimum/>

- L'employeur est obligé de me remettre un talon de paie.
- L'employeur n'est pas obligé de me remettre un talon de paie.

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/jeunes/zone/blog/2-infos-verifier-sur-ton-bulletin-paie>

- Si j'ai des douleurs suite à cet accident, je peux décider par moi-même de prendre congé.
- Si j'ai des douleurs suite à cet accident, je ne peux pas décider par moi-même de prendre congé.

<https://bit.ly/3tRxZSP>

Exercice 4

Perception au sujet du thème : Horaires de travail

- Je peux travailler plus de 15 heures par semaine si j'ai moins de 16 ans.
- Je ne peux pas travailler plus de 15 heures par semaine si j'ai moins de 16 ans.

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/jeunes/zone/blog/es-tu-trop-jeune-pour-travailler>

<https://educaloi.qc.ca/capsules/concilier-le-travail-et-lecole/>

Perception au sujet du thème : Salaire

- L'employeur est dans l'obligation de me payer des pauses.
- L'employeur n'est pas dans l'obligation de me payer des pauses.

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/jeunes/zone/blog/pauses-heures-repas-est-ce-payela-pause-cafe>

<https://educaloi.qc.ca/capsules/erreurs-au-travail-qui-paie/>

- J'ai à rembourser l'employeur en cas d'erreur au travail : bris, erreur de caisse.
- Je n'ai pas à rembourser l'employeur en cas d'erreur au travail : bris, erreur de caisse.

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/jeunes/zone/blog/pauses-heures-repas-est-ce-payela-pause-cafe>

<https://educaloi.qc.ca/capsules/erreurs-au-travail-qui-paie/>

Perception au sujet du thème : Santé et sécurité au travail

- Mon employeur doit assumer les frais de transport ou de l'ambulance si je suis victime d'un accident de travail.
- Mon employeur n'a pas à assumer les frais de transport ou de l'ambulance si je suis victime d'un accident de travail.

<https://bit.ly/3tRxZSP>

MISSION 1 : PHASE DE PRÉPARATION

Activités ou tâches

Mission 1 : j'apprends au sujet des perceptions

Dans cette première mission, nous demandons à l'élève de réfléchir, à l'aide de deux exemples proposés, aux trois questions suivantes :

- Qu'est-ce qu'une perception ?
- Pourquoi est-ce important de vérifier nos perceptions ?
- Comment s'y prendre pour bien vérifier nos perceptions ?

Suite de la mission 1 : j'apprends au sujet de la réalité et des exigences du monde du travail

Dans la suite de cette mission, nous demandons à l'élève de réfléchir aux perceptions, mais, cette fois-ci, il doit le faire par rapport au monde du travail, à sa réalité et à ses exigences.

Matériel requis

- Diaporama : Activité pédagogique COSP
- Cahier de l'élève : Activité pédagogique COSP (mission 1)
- Tableau de vérification d'une source fiable et le site « allo prof » sont intégrés dans le diaporama et se trouvent également en annexe du présent document.

L'enseignant

- Distribue le cahier de l'élève.
- Projette le diaporama : Activité pédagogique COSP qui sera le support visuel de l'enseignant et son guide étape par étape tout au long de l'activité.
- Lit la diapositive 2 qui précise :
 - le thème du COSP ;
 - le résultat attendu du COSP ;
 - la stratégie d'apprentissage « vérifier » ;
 - l'axe de connaissance.
- Lit en groupe l'introduction dans le cahier de l'élève (diapositive 3).
- Lit la diapositive 4 qui précise les trois objectifs du COSP.

Ce contenu (COSP) permettra à l'élève :

- de découvrir la réalité et les exigences du monde du travail et de prendre conscience de ses perceptions ;
 - d'apprendre l'importance de vérifier ses perceptions en s'appuyant sur des faits ;
 - de développer une perception plus juste du monde du travail.

- Lit la diapositive 5 qui explique les trois missions à réaliser pour parvenir à atteindre les objectifs.

Mission 1 :

Tu auras à te questionner au sujet des notions de perceptions, de la réalité et des exigences du monde du travail ainsi que sur l'importance d'apprendre à « vérifier » tes perceptions pour t'aider à faire de meilleurs choix dans ta vie.

Mission 2 :

Tu devras te mettre en action et vérifier certaines de tes perceptions, c'est-à-dire à valider la justesse des informations que tu possèdes à l'aide de sources fiables.

Mission 3 :

Tu devras réfléchir aux apprentissages effectués dans ce COSP.

• Lit la diapositive 6 qui explique la mission 1 et ensuite la diapositive 7. Il lit en groupe l'exemple de l'achat d'un vélo (cahier de l'élève). Ensuite, il demande à l'élève de répondre aux questions no 1 à 3 dans son cahier.

Exemple de l'achat d'un vélo

Prenons l'exemple que tu désires t'acheter un vélo pour l'utiliser en sentiers montagneux. Avant de faire ton achat, tu aimerais bien vérifier certaines idées que tu as en tête :

- « Je pense qu'un vélo neuf, ça coûte très cher ! »
- « J'ai entendu dire qu'un vélo usagé, ce n'est pas très fiable et que je risque d'avoir des problèmes. »
- « J'ai su qu'un vélo de montagne c'est beaucoup plus solide qu'un vélo hybride. »
- « Je pense que les pneus d'un vélo hybride brisent moins souvent. »
- « Un vélo de montagne, c'est fait pour les jeunes, un vélo hybride, c'est pour les vieux. »

• Lit la diapositive 8 et demande au groupe de nommer ce qu'est une perception. Regarde la diapositive 9 pour la réponse.

• Lit la diapositive 10 et demande au groupe de nommer ce qu'est une réalité. Regarde la diapositive 11 pour la réponse.

• Lit la diapositive 12 et demande au groupe de nommer d'où proviennent nos perceptions et qu'est-ce qui peut les influencer ? Regarde les diapositives 13 et 14 pour les deux réponses.

• Lit la diapositive 15 et demande à l'élève de répondre aux questions no 4 et 5 dans son cahier.

• En guise de réponses aux questions no 4 et 5, il lit la diapositive 16 et demande au groupe de nommer ce que signifie le fait de « vérifier ». Regarde la diapositive 17 pour la réponse.

• Lit la diapositive 18 qui demande au groupe comment nous pouvons vérifier nos perceptions. Demande à l'élève de répondre aux questions no 6 et 7 dans son cahier.

• Lit les diapositives 19 (sources fiables), 20 (sources peu fiables) et 21 (internet comme source fiable ou peu fiable) pour donner des exemples de réponses aux questions no 6 et 7.

• Lit la diapositive 22. Projette le tableau de vérification de la fiabilité d'une source internet. L'enseignant a accès au tableau en cliquant sur le logo dans la diapositive 22 et ce tableau se trouve en annexe à la fin du présent document.

Tableau de vérification de la fiabilité d'une source internet

		Oui	Non
Auteur	L'auteur de la page est bien identifié.		
	Il s'agit d'une organisation et non d'une page personnelle.		
	L'auteur (ou l'organisation) fournit un contact ou des informations permettant de vérifier la nature de ses activités, son expertise...		
	Aucune raison n'existe de penser que l'auteur (ou l'organisation) ait un intérêt personnel par rapport aux informations fournies ou ait de mauvaises intentions dissimulées.		
Mise en forme	La page est bien organisée, complète, et facilite la recherche d'informations.		
	La page est encore actuelle (en général, on voit la date de mise à jour).		
Sources	La source d'information est primaire (elle ne rapporte pas de fait d'une autre source).		
	Il est possible de vérifier l'information ailleurs. Plusieurs sources différentes confirment le même fait, notamment des sources de confiance.		

• Lit la diapositive 23 et clique sur le lien du site de « allo prof » sur la diapositive pour le projeter. Le site démontre comment s'assurer de la crédibilité d'un site internet. Le site cliquable se trouve à la diapositive 23 et le liens est en annexe à la fin du présent document.

• Toujours à la diapositive 23, il répond en groupe à la question no 9 (cahier de l'élève) qui demande de vérifier si le site de « allo prof » peut être considéré comme étant une source fiable ou peu fiable. L'exercice se réalise à partir du tableau de vérification de la fiabilité d'une source internet. L'élève doit cocher chaque case.

• Lit la diapositive 24 et demande à l'élève de répondre à la question no 10 dans son cahier.

Annexe pour questions 8-9-10

Mission 1 : cahier de l'élève

Tableau de vérification de la fiabilité d'une source internet

		Oui	Non
Auteur	L'auteur de la page est bien identifié.		
	Il s'agit d'une organisation et non d'une page personnelle.		
	L'auteur (ou l'organisation) fournit un contact ou des informations permettant de vérifier la nature de ses activités, son expertise...		
	Aucune raison n'existe de penser que l'auteur (ou l'organisation) ait un intérêt personnel par rapport aux informations fournies ou ait de mauvaises intentions dissimulées.		
Mise en forme	La page est bien organisée, complète, et facilite la recherche d'informations.		
	La page est encore actuelle (en général, on voit la date de mise à jour).		
Sources	La source d'information est primaire (elle ne rapporte pas de fait d'une autre source).		
	Il est possible de vérifier l'information ailleurs. Plusieurs sources différentes confirment le même fait, notamment des sources de confiance.		

Site de « allo prof » :

<https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/francais/la-credibilite-des-sites-internet-f1415>

Suite de la mission 1

Le monde du travail est très vaste et fait référence à plusieurs thèmes.

Qu'est-ce qu'un thème ? Un thème est un sujet pour lequel nous pouvons avoir différentes perceptions. En voici des exemples :

Facilité ou la difficulté d'accès à un emploi	Santé et la sécurité au travail	Emploi est syndiqué ou non	Conciliation travail-famille
Relations patrons-employés	Conditions de travail	Travail d'équipe	Précarité (peu ou pas d'emploi)
Apprentissage en milieu de travail	Équilibre de vie professionnelle - vie personnelle	Formation continue (l'apprentissage continu)	Horaires de travail
Salaire	Sens accordé au travail	Normes du travail	Emploi atypique (horaire particulier, travail autonome)

Annexe pour exercices 3 et 4

Mission 2 : cahier de l'élève

Exercice 3

Liste de sites internet fiables et reconnus :

www.monemploi.com
www.reperes.qc.ca
www.cnesst.gouv.qc.ca/fr
www.metiers-quebec.org
www.inforoutefpt.org
www.quebec.ca/emploi/metiers-professions
www.academos.qc.ca
www.mafomationenvideo.ca
www.guichetemplois.gc.ca
www.avenirensante.gouv.qc.ca
<http://bit.ly/comite-sectoriel>
<https://educaloi.qc.ca/categories/travail/>

ANNEXES

Suite de la mission 1 : j'apprends au sujet de la réalité et des exigences du monde du travail

-Lit la diapositive 25 qui explique que la réalité du monde du travail est composée de différents thèmes. Il regarde la diapositive 26 qui donne des exemples de thèmes.

Le monde du travail est très vaste et fait référence à plusieurs thèmes. Un thème est un sujet pour lequel nous pouvons avoir différentes perceptions. En voici des exemples :

Principaux thèmes de la réalité et des exigences du monde du travail

Facilité ou difficulté d'accès à un emploi Santé et sécurité au travail Emploi syndiqué ou non Conciliation travail-famille Relations patrons-employés Conditions de travail Travail d'équipe Précarité (peu ou pas d'emploi)	Apprentissage en milieu de travail Équilibre de vie professionnelle - vie personnelle Formation continue (l'apprentissage continu) Horaires de travail Salaire Sens accordé au travail Normes du travail Emplois atypiques (horaire particulier, travail autonome)
--	---

-Lit la diapositive 27 qui demande de lire en groupe l'exemple d'un emploi de caissier dans une chaîne de restauration rapide bien connue (cahier de l'élève). Ensuite, il demande à l'élève de répondre aux questions no 11 à 13 dans son cahier.

Exemple d'un emploi de caissier dans une chaîne de restauration rapide

Prenons l'exemple que tu aimerais postuler sur un emploi de caissier dans une chaîne de restauration rapide bien connue. Tu hésites tout de même un peu parce que tu as certaines perceptions défavorables au regard de cet employeur.

-Lit la diapositive 28 et demande au groupe ce qu'est une exigence. Regarde la diapositive 29 pour la réponse.

-Lit la diapositive 30 et regarde l'exercice 1 (cahier de l'élève). L'élève complète l'exercice 1.

Exercice 1

Poursuivons avec l'exemple de caissier dans une chaîne de restauration rapide bien connue.

A) Retourne voir le tableau des principaux thèmes du monde du travail et relève des thèmes pour lesquels tu as certaines idées pré-conçues au regard de cet emploi.

B) Choisis deux thèmes et inscris dans le tableau suivant, un exemple de perception que tu entretiens pour chacun d'eux.

Thème du monde du travail Ex. le salaire	Exemple de perception que j'entretiens face à ce thème Je pense que cet emploi est peu rémunéré.
1-	
2-	

-Lit la diapositive 31 et regarde l'exercice 2 (cahier de l'élève).

La réponse à l'exercice 2 est A. Il demande à l'élève de répondre à la question no 14 dans son cahier.

Exercice 2

Prenons l'exemple que tu t'intéresses à un métier en particulier.

Depuis ton jeune âge, tu rêves de pratiquer ce métier. Toutefois, tu as certaines idées plutôt négatives face aux conditions de travail. Tu crois que les horaires de travail sont peu flexibles, que c'est un travail très exigeant physiquement et que la conciliation avec une vie de famille est difficile.

Laquelle des deux situations suivantes te permettrait de valider les informations que tu possèdes au sujet de ce métier ?

A) Te diriger sur les sites d'information scolaire et professionnelle que le conseiller en orientation de ton école t'a suggérés, parler à un professionnel qui occupe ce métier et te rendre sur le lieu de travail pour y faire un stage d'observation.

B) Discuter avec ton oncle qui connaît une personne qui travaille dans ce métier, regarder sur les médias sociaux une personne qui parle de ce métier et écouter un influenceur, par exemple, sur YouTube qui donne son opinion et te dirige vers son site personnel.

-Lit la diapositive 32 qui résume la question no 14 ci-dessous (cahier de l'élève). La diapositive donne des exemples de sources pour vérifier ses perceptions au sujet du monde du travail.

14- En fait, plusieurs pistes d'exploration peuvent t'aider à vérifier tes perceptions et à mieux connaître la réalité et les exigences du monde du travail. En voici des exemples. Surligne celles que tu as utilisées jusqu'à présent dans le cadre de ton exploration scolaire et professionnelle :

- Sites internet reconnus
- Rencontre(s) avec des enseignants de programmes d'études
- Rencontre(s) avec le professionnel de l'orientation de ton école
- Livres, guides, dépliants officiels, prospectus des institutions scolaires (Formation professionnelle, cégeps, universités)
- Visite(s) de milieu(x) de travail
- Discussion(s) avec des travailleurs de différents milieux
- Participation à des journées carrières, portes ouvertes des centres de formation professionnelle, des cégeps ou des universités
- Stage(s) en milieu de travail
- Élève d'un jour au cégep ou en formation professionnelle
- Témoignage(s) de travailleurs

L'enseignant

-Lit la diapositive 36 et demande à l'élève de répondre aux questions de réflexion no 15 à 19 dans son cahier.

15- Finalement, à la lumière de tes recherches, est-ce que dans l'ensemble, tes perceptions étaient réalistes ou plutôt erronées ? Explique.

16- Que sais-tu maintenant, que tu ignorais avant de faire des apprentissages liés à ce COSP ?

17- Pourquoi ces apprentissages pourraient-ils t'aider à faire de meilleurs choix dans ta vie en général ?

18- Comment peux-tu utiliser la stratégie d'apprentissage « vérifier » dans d'autres situations de ta vie ?

19- Comment ces apprentissages te seront-ils utiles dans ta connaissance du monde du travail ?

Piste de prolongement :

Activités ou tâches

-Ce COSP est la première phase à la réalisation de la situation d'apprentissage « Mission forêt et du monde du travail : la science et les mathématiques dans une forêt en changement » développée pour le programme de sciences (ATS ou ST) et/ou de mathématique (CST-TS-SN) de 4e secondaire en préparation à l'épreuve unique du ministère de l'Éducation.

Il serait donc très intéressant que l'enseignant de science et ou de /mathématique réalise la SA qui le concerne.

Matériel requis

Tous les documents et outils des deux SA en science et en mathématique se trouvent sur le site de l'Association forestière de la vallée du Saint-Maurice à l'adresse suivante : <https://afvsm.qc.ca/>

MISSION 2 : PHASE DE RÉALISATION

Activités ou tâches

Mission 2 : j'apprends à vérifier mes perceptions au sujet de la réalité et des exigences du monde du travail

Dans cette seconde mission, nous demandons à l'élève de mettre en pratique les notions apprises jusqu'à maintenant. Il aura à effectuer ses propres vérifications à l'aide de recherches.

Matériel requis

- Diaporama : Activité pédagogique COSP
- Cahier de l'élève : Activité pédagogique COSP (mission 2)
- Document à partager aux élèves : liens cliquables. Ce document se trouve aussi en annexe à la fin du présent document.

Voici un exemple de l'exercice à compléter :

Une perception du thème choisi	Ce que j'ai appris	Sources d'informations consultées
Thème : Normes du travail Ma perception : Je ne crois pas que l'employeur peut me congédier si je fume ou vapote sur les lieux de travail dans un endroit interdit.	J'ai appris que... Je suis surpris de voir que... Après vérification, je constate que... Finalement...	
Mes constats :		

Exercice à compléter :

Ma perception du thème choisi	Ce que j'ai appris	Source(s) d'information(s) consultée(s)
Thème : Ma perception :		
Mes constats :		

MISSION 3 : PHASE D'INTÉGRATION

Activités ou tâches
Mission 3 : je réfléchis à ce que j'ai appris dans cette activité pédagogique COSP
Dans cette dernière mission, nous demandons à l'élève de réfléchir au sujet des apprentissages réalisés dans cette activité pédagogique COSP.
Matériel requis
- Diaporama : Activité pédagogique COSP - Cahier de l'élève : Activité pédagogique COSP (mission 3)

L'enseignant
-Lit la diapositive 33 qui explique la mission 2.
-Lit la diapositive 34 et regarde l'exercice 3 (cahier de l'élève). L'enseignant pourrait partager à ses élèves le document : liens cliquables, conçu à cet effet, afin que ces derniers puissent cliquer sur les liens pour faire leurs recherches dans les exercices 3 et 4. Ce document se trouve également en annexe à la fin du présent document.
Liste de sites internet fiables et reconnus : www.monemploi.com www.reperes.qc.ca www.cnesst.gouv.qc.ca/fr www.metiers-quebec.org www.inforoutefpt.org www.quebec.ca/emploi/metiers-professions www.academos.qc.ca www.maformationenvideo.ca www.guichetemplois.gc.ca www.avenirensante.gouv.qc.ca http://bit.ly/comite-sectoriel www.educaloi.qc.ca/categories/travail/
Exercice 3
-Nomme un métier qui pourrait t'intéresser : _____
-À l'aide du tableau ci-dessus, choisis un thème du monde du travail que tu souhaiterais vérifier à l'égard de ce métier.
-Remplis le tableau suivant (une liste de sites internet est proposée sous l'exercice pour t'aider dans tes recherches).
A) Colonne de gauche : inscris le métier, le thème et une perception que tu entretiens face au thème choisi.
B) Colonne du centre : après avoir utilisé la stratégie d'apprentissage « vérifier », inscris ce que tu as appris (suite à tes recherches).
C) Dans la colonne de droite : inscris les sources d'information consultées.
D) Inscris tes constats (tes conclusions).
Voici un exemple de l'exercice à compléter :

Une perception du thème choisi	Ce que j'ai appris	Sources d'informations consultées
Métier : Artiste peintre Thème : Le sens accordé au travail Ma perception : J'aimerais devenir artiste peintre, mais je crois que l'important, ce n'est pas d'aimer mon travail, mais plutôt de gagner de l'argent pour subvenir à mes besoins et à ceux de ma famille.	J'ai appris que... Je suis surpris de voir que... Après vérification, je constate que... Finalement... Je pourrais bien gagner ma vie comme artiste peintre. Les salaires sont plus élevés que je le croyais.	Emploi-Quebec Repères Monemploi.com
Mes constats : Je constate qu'il est possible de faire un travail que l'on aime tout en étant bien rémunéré !		

Exercice à compléter :

Ma perception du thème choisi Métier : Thème : Ma perception : <th data-bbox="592 233 1016 584">Ce que j'ai appris<th data-bbox="1016 233 1437 584">Source(s) d'information(s) consultée(s)</th></th>	Ce que j'ai appris <th data-bbox="1016 233 1437 584">Source(s) d'information(s) consultée(s)</th>	Source(s) d'information(s) consultée(s)
Mes constats :		

Exercice 4

-Dans l'exercice suivant, nous te présentons des thèmes du monde du travail accompagnés de perceptions populaires.
-Tu dois choisir un thème qui t'interpelle davantage ainsi qu'une perception par thème que tu aimerais vérifier.
-Des sources internet te sont suggérées pour t'aider à vérifier si tes perceptions sont justes ou non. Tu peux aussi en consulter d'autres de ton choix.

L'exercice à compléter se trouve à la suite de ce tableau.

Tableau : thèmes du monde du travail et perceptions populaires

Perception au sujet du thème : Horaires de travail

- Je peux travailler plus de 15 heures par semaine si j'ai moins de 16 ans.
- Je ne peux pas travailler plus de 15 heures par semaine si j'ai moins de 16 ans.

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/jeunes/zone/blog/es-tu-trop-jeune-pour-travailler>

<https://educaloi.qc.ca/capsules/concilier-le-travail-et-lecole/>

Perception au sujet du thème : Salaire

- L'employeur est dans l'obligation de me payer des pauses.
- L'employeur n'est pas dans l'obligation de me payer des pauses.

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/jeunes/zone/blog/pauses-heures-repas-est-ce-payela-pause-cafe>

<https://educaloi.qc.ca/capsules/erreurs-au-travail-qui-paie/>

- J'ai à rembourser l'employeur en cas d'erreur au travail : bris, erreur de caisse.

- Je n'ai pas à rembourser l'employeur en cas d'erreur au travail : bris, erreur de caisse.

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/jeunes/zone/blog/pauses-heures-repas-est-ce-payela-pause-cafe>

<https://educaloi.qc.ca/capsules/erreurs-au-travail-qui-paie/>

Perception au sujet du thème : Santé et sécurité au travail

- Mon employeur doit assumer les frais de transport ou de l'ambulance si je suis victime d'un accident de travail.
- Mon employeur n'a pas à assumer les frais de transport ou de l'ambulance si je suis victime d'un accident de travail.

<https://bit.ly/3tRxZSP>

Perception au sujet du thème : Normes du travail

- L'employeur peut me congédier si je fume ou vapote sur les lieux de travail dans un endroit interdit.
- L'employeur ne peut pas me congédier si je fume ou vapote sur les lieux de travail dans un endroit interdit.

<https://bit.ly/3QntRBM>

- L'employeur doit me payer mon uniforme de travail.
- L'employeur n'a pas à me payer mon uniforme de travail.

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/jeunes/zone/blog/luniforme-travail-gratuit-pas>

- J'ai droit à des vacances si je travaille à temps partiel.

- Je n'ai pas droit à des vacances si je travaille à temps partiel.

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/conditions-travail/conges/vacances-annuelles>

<https://educaloi.qc.ca/capsules/les-vacances-annuelles/>

- Un patron a le droit de me payer moins que le salaire minimum.
- Un patron n'a pas le droit de me payer moins que le salaire minimum.

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/jeunes/zone/blog/salaire-minimum-cest-un-minimum>

<https://educaloi.qc.ca/capsules/le-salaire-minimum/>

- L'employeur est obligé de me remettre un talon de paie.

- L'employeur n'est pas obligé de me remettre un talon de paie.

<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/jeunes/zone/blog/2-infos-verifier-sur-ton-bulletin-paie>

- Si j'ai des douleurs suite à cet accident, je peux décider par moi-même de prendre congé.

- Si j'ai des douleurs suite à cet accident, je ne peux pas décider par moi-même de prendre congé.

<https://bit.ly/3tRxZSP>